

(V02-08/07/20)

**Groupe International de croisière (GIC)
25, rue Danton à Levallois Perret 92300
Tel 00 33 (0)1 47 48 02 11**

Protocole d'embarquement des équipages du GIC post confinement

L'application du protocole d'embarquement établi par le GIC à l'attention de ses navigants est soumise au contrôle du Chef de bord pendant toute la durée de l'embarquement.

Objectif :

Rappeler au chef de bord et à chaque équipier quelques mesures à respecter pour limiter la contamination par le covid19, ces mesures pouvant être adaptées en fonction de l'évolution de la situation.

Rappel sur les moyens de transmission du covid 19 :

Les causes de transmission sont connues de tous, un rappel général des risques nous paraît utile : risque de contamination par gouttelettes et sécrétions par voie buccale, risque de contamination par contact sur des surfaces contaminées (mains, peau, objets, instruments électroniques, emballages, vaisselle, etc....).

Rappel des symptômes du covid-19 :

Fièvre ou frissons, toux, fatigue inhabituelle, difficultés à respirer, douleurs musculaires ou courbatures, maux de tête, perte de goût, perte d'odorat, diarrhées.

Rappel des moyens de prévention individuelle :

- Chaque membre de l'équipage apportera à bord : son masque personnel (usage ville), des masques à usage unique pour la durée de la croisière, des mouchoirs en papier, du savon et une bouteille de gel hydro alcoolique, une paire de gants de navigation.

Il devra par ailleurs remplir l'attestation sur l'honneur d'absence de symptômes d'infection par le covid-19 et de contact avec un cas déclaré et la remettre au chef de bord lors de l'embarquement (voir annexe ci-dessous).

Rappel des moyens de prévention collectifs :

Toute personne qui monte à bord trouvera une bouteille de gel hydro alcoolique mise à la disposition de l'équipage. Le gel hydro alcoolique devra être en quantité suffisante à

bord pour pouvoir répondre aux nombreux besoins de l'équipage, en particulier lors des déplacements aux escales. L'approvisionnement en gel hydro alcoolique se fera sous la responsabilité du CDB et sera financé par la caisse du bord.

Lors de l'embarquement puis chaque matin et soir le CDB fera un relevé des températures (maxi 38°) qui sera recopié sur un document « volant » mis dans le livre de bord. Le bateau devra être régulièrement aéré. La lunette des toilettes devra, après chaque usage, être nettoyée avec un liquide bactéricide et virucide.

D'une façon générale, une attention toute particulière devra être apportée à la propreté journalière. En ce qui concerne la vaisselle, celle-ci devra être lavée à l'eau chaude, avec liquide vaisselle (sans compter !), rincée à grande eau et essuyée avec les torchons du bord.

Nombre de personnes à bord et organisation des couchages :

La règle est simple : une personne par cabine, sauf pour les couples + une personne dans le carré. La constitution de l'équipage est ainsi adaptée à la taille et à l'aménagement du bateau. Limitation à 7 personnes embarquées maximum.

Escales : Il est vivement recommandé de circuler avec son masque (usage ville) dans les magasins et pour faire les formalités portuaires.

Conduite à tenir devant un cas possible de covid-19 :

Prendre contact avec le CROSS ou son équivalent à l'étranger. Suivre leurs instructions. Faire route vers le port le plus proche susceptible d'accueillir le malade et offrant des conditions minimums de confort pour la quatorzaine de confinement qui attend l'équipage. Isoler le malade/ lui faire porter gants et masque/surveiller les autres équipiers.

Passation :

En fin de croisière, le bateau (pont et cabine) doit être nettoyé avec beaucoup de rigueur et dans les moindres recoins avec des produits désinfectants (un peu d'eau javel, mais pas trop – la javel attaque l'inox...). En cette période si particulière, il est enfin rappelé aux CDB qu'ils doivent se croiser pour faire ensemble la passation.

François Allard – Président du GIC

Attestation sur l'honneur

Je soussigné.....

Demeurant

Déclare sur l'honneur n'avoir eu dans les dernières 48 heures aucun symptôme d'infection par le covid-19 et ne pas avoir eu, à ma connaissance, dans les 14 jours qui précèdent, de contact avec une personne infectée.

Je certifie en particulier ne pas avoir de fièvre, de toux, de fatigue, de courbatures, d'essoufflement ou de diarrhées inhabituels, de maux de tête inexplicables ni de perte de goût ou d'odorat.

Fait à Le

Signature :